



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE
LA COLLECTIVITE DE CORSE**

TOME SPECIAL N°1

RH

**MOIS DE
AVRIL
2022**

**RECUEIL
DES ACTES ADMINISTRATIFS
TOME SPECIAL
AVRIL 2022**

SOMMAIRE

Les contrats, conventions, marchés, actes et documents de toute nature annexés aux délibérations de l'Assemblée de Corse ou du Conseil Exécutif mais non publiés au Recueil des Actes Administratifs peuvent être consultés dans les services et directions concernés.

ARRETES

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE EN CHARGE DES SYSTEMES
D'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION INTERNE ET RESSOURCES
HUMAINES.**

- Arrêté n°2022-7431 en date du 01 avril 2022, d'abrogation de nomination et de délégation de signature de Madame Catherine Millet.....p4

DIRECTION GENERALE ADJOINTE EN CHARGE
DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA
COMMUNICATION INTERNE ET DES
RESSOURCES HUMAINES.

ARRETE N° 2022-7437
D'ABROGATION PORTANT NOMINATION ET
DELEGATION DE SIGNATURE DE MADAME CATHERINE
MILLET

LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

VU le code général des collectivités territoriales, 3^{ème} partie livre 2 titre 2 et 4^{ème} partie livre 4 titre 2 ;

VU le code général de la Fonction Publique, notamment ces articles L.412-5 et L.412-7 ;

VU le code de l'action sociale et des familles, livre II et III ;

VU la délibération n° 21-117AC relative à l'élection des membres du Conseil exécutif de Corse et de son Président en date du 1^{er} juillet 2021 ;

VU la délibération portant délégations d'attributions de l'Assemblée de Corse au Conseil exécutif de Corse et à son Président en date du 22 juillet 2021 ;

VU l'organigramme de la Collectivité de Corse approuvé lors du comité technique du 28 janvier 2019 ;

VU l'arrêté portant organisation des services n°2020-17720 en date du 02 septembre 2020 ;

VU le comité technique du 11 septembre 2020 ;

VU le comité technique du 30 septembre 2020 ;

VU le comité technique du 26 octobre 2020 ;

VU le comité technique du 30 novembre 2020 ;

VU le comité technique du 11 janvier 2021 ;

VU le comité technique du 19 février 2021 ;

VU le comité technique du 09 avril 2021 ;

VU le comité technique du 07 mai 2021 ;

VU le comité technique du 09 décembre 2021 ;

VU l'arrêté n°2019-A-058 en date 12 mars 2019 portant nomination de madame Catherine MILLET en qualité d'adjointe à la Directrice Générale Adjointe en charge des affaires sociales et sanitaires ;

VU l'arrêté n°2021-15277 en date du 28 octobre 2021 portant délégation de signature de madame Catherine MILLET ;

VU l'arrêté n°2022-3142 en date du 14 février 2022 portant mise à la retraite de madame Catherine MILLET ;

SUR proposition de Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse ;

ARRETE

ARTICLE 1ER :

Abroge l'arrêté n°2019-A-058 en date 12 mars 2019 portant nomination de madame Catherine MILLET en qualité d'adjointe à la Directrice Générale Adjointe en charge des affaires sociales et sanitaires.

ARTICLE 2 :

Abroge l'arrêté n°2021-15277 en date du 28 octobre 2021 portant délégation de signature de madame Catherine MILLET.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Notifié le

Je soussigné(e) reconnais avoir reçu un exemplaire du présent arrêté et avoir été informé(e) que je dispose d'un délai de deux mois pour le contester auprès du tribunal administratif.

Date

Signature

AIACCIU, U 1^{er} du. 2022

Le Président du Conseil exécutif de Corse


Présidente
Gilles SIMEONI

Accusé de réception en préfecture
02A-200076958-20220406-2022-7437-AI
Date de télétransmission : 06/04/2022
Date de réception préfecture : 06/04/2022

LES ACTES ADMINISTRATIFS DANS CE RECUEIL

PEUVENT ETRE CONSULTES A :

L'HOTEL DE LA COLLECTIVITE DE CORSE

ROND POINT DU MARECHAL LECLERC

20405 BASTIA CEDEX 9

OU

A L'HOTEL DE LA COLLECTIVITE DE CORSE

22 COURS GRANDVAL

BP 217

20187 AJACCIO CEDEX 1